

POLE FORMATION AUTOMOBILE

La Filière du Grand Sud



Réceptionnaire Après-Vente véhicules légers

Une Certification Professionnelle créée par les professionnels de la branche des Services de l'Automobile reconnue par la convention collective.



Objectifs

Le Titre Pro de **Réceptionnaire Après-Vente véhicules légers**, accueille et conseille les clients du service après-vente.

Le **Réceptionnaire Après-Vente** complète le plan de charge de l'atelier, assure la restitution des véhicules aux clients, ainsi que la commercialisation de produits et de services.

Qualités

- * **Etre organisé(e) et méthodique**
- * **Avoir le sens de l'écoute et de la relation client**
- * **Avoir la fibre commerciale**
- * **Etre intéressé(e) par les évolutions techniques automobiles**

Pré-requis

- **Avoir de 16 à 25 ans**
- **Etre titulaire d'un diplôme ou titre professionnel de niveau 4 ou 5**
(candidat(e) titulaire du BTS MV, BTS à dominante commerciale ou titulaire du BAC Pro MV ou équivalent)
- **Satisfaire aux tests d'aptitude et de motivation**
- **Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation**
avec une entreprise d'accueil
- **Pour toute situation de handicap**,
merci de nous contacter pour étudier la faisabilité

Le Pôle Formation, partenaire de votre réussite

Une filière globale du CAP au BTS.

Des actions de professionnalisation spécifiques.
(Certificat de qualification professionnelle).

Un accompagnement dans la recherche de l'entreprise d'accueil.

Une équipe pédagogique issue du monde professionnel.

Des équipements de dernière génération.

Des partenaires : concessions, agents et réparateurs toutes marques.



L'ALTERNANCE

- > 1 expérience professionnelle
- > 1 formation gratuite et rémunérée
- > 1 insertion professionnelle facilitée
- > Acquérir des savoir-faire et savoir-être dans l'entreprise

 CCI TARN

 **ANFA**
SERVICES DE L'AUTOMOBILE
ET DE LA MOBILITÉ



LA FORMATION

Contenu de la formation :

- Accueil de la clientèle (réception et restitution des véhicules)
- Organisation et planification des interventions
- Etablissement de tous les documents (ordre de réparation, commande de travaux, facturation et encaissement)
- Veille sur la documentation technique, commerciale et transmission
- Promotion des offres de services et ventes additionnelles
- Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise
- Gestion des réclamations
- Prospection, développement et fidélisation de la clientèle
- Assure le tutorat de jeune en formation alternée

Modalités de la formation :

Durée de formation: **12 mois**

Heures de formation : **360 h**

Temps passé en entreprise : **36 semaines**

Temps passé en centre de formation : **11 semaines**

Rythme mensuel : **1 semaine en centre de formation**

3 semaines en entreprise

Modalités pédagogiques :

Mise en situation pratique en atelier, réalisation d'opérations de réception, restitution des véhicules, commercialisation des produits / services et planification des interventions.

Modalités d'évaluation :

Mise en situation pratique en organisme de formation.
Epreuve écrite : étude de cas nationale.
Entretien de narration d'activité devant jury, souverain sur la délivrance du certificat professionnel. Possibilité de valider des blocs de compétences indépendamment (validité 5 ans).



Modalités d'inscription

Compléter un dossier de candidature. Dès réception de celui-ci complet, vous recevrez dans un délai maximum d'un mois votre convocation pour passer les tests d'aptitude. Après validation de celui-ci, signer votre contrat de professionnalisation avec votre employeur ainsi votre inscription sera définitive (sous réserve des places disponibles).



Et après ?

Je poursuis ma carrière
J'occupe un poste de Réceptionnaire au sein d'un garage indépendant ou dans une concession ou un agent de marque.

Les avantages de l'ALTERNANCE pour l'entreprise :

- + Une excellente manière de former un salarié(e) à ses méthodes, à ses pratiques, à ses valeurs et pour certain(e)s de préparer une future transmission d'entreprise (vente ou retraite).
- + Une filière efficace de recrutement et d'intégration car le contrat d'apprentissage ou de professionnalisation permet de prendre des jeunes en essai sur une période de 1 ou 2 ans.
- + Un accroissement de productivité de l'entreprise sans alourdir ses charges.
- + Une mesure qui ne coûte pas très cher en valeur absolue car le coût de la formation de 7 600 € sur 12 mois en 2021 est pris en charge entièrement ou en partie par l'OPCO dont vous dépendez.
- + Une rémunération du salarié(e) alternant(e) réduite (% du SMIC en fonction de son âge et de sa qualification).

Votre contact

Sophie MAUREL

Conseillère en formation

Tél. : 05 63 49 66 85



www.formationauto.fr

Pôle Formation Automobile
CFA AUTO Maurice - Émile PEZOUS - TRANSMECA®

8 Chemin de la Besse. Z.A FONLABOUR - 81 000 ALBI
Tél. : 05 63 47 97 83 - Fax : 05 63 38 52 24 - contact@formationauto.fr